

**Transition énergétique et écologique du secteur maritime :  
le Cluster Maritime Français réunit les acteurs pour une mise en place de solutions  
concrètes et ambitieuses d'ici à 2050**

**Le Cluster Maritime Français a lancé hier mercredi 10 avril, un nouveau Groupe synergie dédié à la « Transition énergétique et écologique du secteur maritime ». Avec une affluence très importante, près de cent participants, représentant l'ensemble des activités maritimes, mais aussi parfois « non maritimes », cette réunion a été marquée par une attente forte tant des entreprises que des territoires mais aussi de l'Etat, de passer des projets et démarches sectoriels fragmentés, à un travail collectif de mise en cohérence et de développement de synergies intersectorielles.**

L'objectif, présenté par le Président du Cluster, Frédéric Moncany de Saint-Aignan, est de *« définir la vision de notre secteur à 2050, c'est-à-dire, comprendre comment l'impérieuse nécessité d'une transition environnementale, les multiples réglementations et les attentes de nos concitoyens vont amener à mettre en œuvre des solutions concrètes et ambitieuses d'ici à 2050 »*. C'est donc dès aujourd'hui qu'il faut faire des choix dans une « approche systémique » a souligné Yann Tremeac de l'ADEME, premier partenaire cofinanceur de ce projet, rappelant que les synergies créées entre les différents acteurs sur toute la chaîne de valeur créeront les effets de levier pour accélérer cette transition.

Le Gouvernement attend cette feuille de route collective d'ici la fin de l'année comme l'expliquait François de Rugy, Ministre d'Etat, Ministre de la Transition écologique et solidaire aux Assises de l'économie de la Mer à Brest et dans un récent article de la revue Marine & Océans. Thierry Coquil, Directeur des Affaires maritimes appelait la communauté maritime à « bousculer l'Etat » en présentant leurs besoins et objectifs pour travailler à la mise en œuvre commune de solutions.

C'est donc une démarche pleinement « public-privé » qui est amorcée, reposant sur une méthode de travail assortie d'outils numériques pour gérer la complexité des sujets. Deux phases vont rythmer les travaux : un état de l'art pour faire le bilan de ce qui existe et réaliser une cartographie des enjeux, besoins et solutions de l'ensemble des activités maritimes, en identifiant les convergences entre acteurs et en allant chercher dans d'autres secteurs des innovations et bonnes pratiques; puis l'écriture même de la vision au grés d'ateliers thématiques centrés sur les axes prioritaires relevés lors de la première phase.

Cette Vision à 2050 sera présentée dans une plateforme numérique qui permettra de partager des informations fiables, de mieux comprendre les enjeux, de valoriser ce que le secteur fait déjà et d'accélérer les synergies entre les membres du Cluster dans un double objectif : développer les solutions et donc les marchés de la transition énergétique ; définir les modèles d'accompagnement de cette transition, tant dans l'évolution des réglementations que des financements et autres services essentiels.



**A propos :**

**Le Cluster Maritime Français (CMF) rassemble tous les acteurs de l'écosystème maritime, de l'industrie aux services et activités maritimes de toute nature.** Il est aujourd'hui composé de plus de 430 entités : entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formation, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine nationale. Le CMF accompagne ses membres dans le développement durable et responsable de leurs activités et de leurs projets, en France et à l'international.

Plus d'informations sur le site web : [www.cluster-maritime.fr](http://www.cluster-maritime.fr) - Twitter: @ClusterMaritime – LinkedIn: Cluster Maritime Français

Contact presse : [g.cadiou@cluster-maritime.fr](mailto:g.cadiou@cluster-maritime.fr) – 06 98 12 85 63